

Thème CNRD 2016-2017
***« La négation de l'Homme
dans l'univers concentrationnaire nazi »***

Mise au point

Trois remarques préliminaires.

- Un thème déjà proposé au CNRD qui met l'accent sur le sujet de la « Déportation »
 - 2014-2015 *La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire*
 - 2011-2012 *Résister dans les camps nazis*
 - 2008-2009 *Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi*
 - 2006-2007 *Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi*
 - 2004-2005 *1945 : libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire ; crime contre l'humanité et génocide*
 - 1999-2000 *L'univers concentrationnaire dans le système nazi*
- Un thème qui renvoie à **deux témoignages uniques**, celui de Robert Antelme et de David Rousset.
- Un thème formulé sur un mode affirmatif :
*La négation de l'Homme **s'accomplit pleinement** dans l'univers concentrationnaire nazi,*
*La négation de l'Homme **métastase totalement** l'univers concentrationnaire nazi.*

Le thème proposé au CNRD est donc un thème « classique » parce que récurrent dans sa formulation mais il doit être scientifiquement interrogé. On ne peut faire l'économie d'un questionnement sémantique, étymologique si nécessaire, et historique des termes qui articulent le thème.

« La négation de l'Homme » (il conviendra de s'interroger sur le sens de la majuscule à Homme) renvoie ici à une « action » menée au nom d'une idéologie et implique également une réflexion sur la « réaction ».

La négation de l'Homme est consubstantielle au nazisme, ce que nous rappelle Johann Chapoutot lorsqu'il place au début de sa conclusion de son dernier ouvrage, *La loi du sang* cet extrait de *Mein Kampf* :

« Notre programme remplace la notion libérale d'individu et le concept marxiste d'humanité par le peuple, un peuple déterminé par son sang et enraciné dans son sol. Voilà une phrase bien simple et lapidaire, mais qui a des conséquences titanesques. »¹

Le nazisme rejette en bloc le libéralisme, la démocratie libérale, fruit du libre consentement des individus, et s'inscrit donc en totale rupture avec quatre siècles de progrès de la pensée européenne moderne. L'idéologie nazie refuse à l'individu toute forme de liberté et nie toute notion d'égalité entre les hommes, fondements de toute démocratie. Le nazisme est négation de l'individu, en cela, et en citant à nouveau Johann Chapoutot, il « répudie l'héritage du christianisme, des Lumières et de la Révolution française, mais aussi le communisme, avatar des précédents et promoteur d'une conception universaliste de l'humanité² ». Les droits de l'Homme (c'est là un sens possible de la majuscule) et du Citoyen (Liberté, Égalité), piliers de la démocratie moderne, la loi du nombre, expression de la volonté générale, qui fonde la majorité démocratique mais aussi la loi de l'Histoire, boussole du marxisme, conduisant l'humanité vers l'avènement d'une société communiste, sont voués à la haine des nazis et promis à la destruction dès leur arrivée au pouvoir.

Antilibérale et anti-démocratique, la conception nazie du monde (*Weltanschauung*) érige l'inégalité des « races » en principe et « la lutte des races » en moteur de l'histoire de l'humanité. Si la nation est une communauté produite par la volonté de ses membres, le peuple (*Volk*) est un groupe humain produit par la nature. Être allemand c'est appartenir à son peuple « déterminé par son sang (*Blut*) et enraciné dans son sol (*Boden*), sa communauté naturelle (*Volksgemeinschaft*), groupe humain par nature fermé puisque défini par la naissance. Le nazisme est une vision du monde et une vision de l'Histoire. Pour Hitler, l'emploi du mot « homme » ne peut être réservé qu'à l'Aryen. Les non-Aryens ne sont donc pas vraiment des hommes, des « sous-hommes » (*Untermenschen*) naturellement destinés à

¹ Johann CHAPOUTOT, *La loi du sang. Penser et agir en nazi*, Gallimard, 2014, p. 519.

² *Ibid.*

être des esclaves (les Slaves) ou des « animaux nuisibles » qu'il faut « exterminer » (les Juifs).

Le projet nazi n'a que mépris pour l'homme dont il nie à la fois la définition en tant qu'être humain du point de vue de ses qualités (bonté, sensibilité, pitié etc.), qu'être social plein de compréhension, de compassion pour ses semblables, qu'être collectif rassemblant le genre humain dans une même humanité. Le projet nazi est donc de détruire ou de soumettre l'homme au profit de cet « homme nouveau » qu'il entend façonner.

Cette réflexion empruntée à David Rousset dans *L'univers concentrationnaire* :

« Le but des camps est bien la destruction physique, mais la fin réelle de l'univers concentrationnaire va très au-delà. Le S.S. ne conçoit pas son adversaire comme un homme normal. L'ennemi, dans la philosophie S.S. est la puissance du Mal intellectuellement et physiquement exprimée³ ».

Le thème invite par conséquent à s'interroger sur la réaction à cette idéologie mortifère, sur la résistance à cette entreprise de négation et de destruction de l'homme. Il convient donc de se livrer à une exploration des différentes formes de résistance à la déshumanisation dont on fait l'expérience les hommes, les femmes et les enfants dans l'univers concentrationnaire nazi.

« Les camps ne sont pas tous identiques ou équivalents », cette citation à nouveau de David Rousset invite à aborder la définition, la délimitation de **l'univers concentrationnaire nazi**⁴. Le monde concentrationnaire nazi est d'une grande complexité. La dénomination de camp de concentration, *Konzentrationslager* (KZ), apparaît dans la seconde quinzaine de mars 1933 avec Orianenbourg et Dachau. Il s'agit alors de mettre fin aux premiers camps spontanés, improvisés et sauvages (ex de Nohra en Thuringe, camp de regroupement, *Sammellager*) et c'est la double mission qui est confiée en juillet 1934 à Theodor Eicke, premier *Inspekteur* des KZ, fermeture des camps sauvages (*Wilde Lager*) et création de KZ, camp de rééducation, sur le modèle de Dachau. La « nébuleuse » concentrationnaire nazie s'étend, parallèlement aux camps de concentration, à l'univers carcéral des prisons nazies, lieux d'inhumanité de la répression des oppositions et des résistances allemandes au nazisme. Avec la guerre, les lieux de détention et d'enfermement vont se multiplier : ghettos dès 1939, centre de mises à mort à partir de l'hiver 1941-1942, prisons dispersées dans toute l'Europe occupée et sous contrôle nazi (ex. en France des prisons de Fresnes au sud de Paris, de Montluc à Lyon réquisitionnée en février 1943, du Pré-Pigeon à Angers). D'autres camps font partie de cet univers concentrationnaire nazi et pour lesquels il faut une grande prudence pour les y intégrer. Camp spécial (*SS-Sonderlager* Hinert), camp de transit (ex de la transformation du *Durchgangslager* de Sobibor en KZ en juillet 1943), camp de rééducation par le travail (*Arbeitserziehungslager* ou AEL), camp de transit dans l'Europe occupée (ex.

³ David ROUSSET, *L'univers concentrationnaire*, Pluriel, 1947, pp.113-114.

⁴ *Ibid*, p. 50.

de Drancy à partir de juillet 1943 lorsqu'il devient camp de concentration avec l'arrivée d'Aloïs Brunner).

Sont donc exclus par le thème du concours, camps de prisonniers *Stalag, Oflag et Frontstalag*, camps de travailleurs du STO/Ostarbeiter et de l'Organisation Todt, camps sous administration autonome (camps de Vichy par exemple, Les Milles, Beaune-la-Rolande, Pithiviers, Choise, camp des nomades de Montreuil-Bellay).

Il convient également de bien circonscrire la réflexion à l'univers concentrationnaire nazi, au monde des lieux de détention, d'enfermement et/ou de mise à mort, et d'éviter de « glisser » vers une étude ou des travaux qui se limiteraient au système concentrationnaire. L'organisation et le fonctionnement du système concentrationnaire est indispensable pour la compréhension du milieu concentrationnaire mais ne doit pas prendre le pas sur la réflexion sur l'inhumanité des lieux de détention ou des lieux de la négation absolue de l'homme que sont les centres de mise à mort.

« **Le peuple des camps** », expression empruntée à David Rousset, doit nous questionner sur la diversité humaine victime de cette destruction physique et morale. Détenus politiques allemands (quelle place accordée aux détenus de droit commun ?), déportés et internés de toute l'Europe occupée, « cobayes humains », prisonniers de guerre soviétiques, populations juives, Tziganes, populations considérées comme asociales par les nazis. Tel est le visage de cette humanité jeté dans cet « enfer » concentrationnaire.

Les limites géographiques et chronologiques du thème du concours sont intrinsèquement contenues dans sa formulation.

L'univers concentrationnaire nazi dans sa mise en œuvre impose une chronologie délimitée sans ambiguïté entre 1933, date d'ouverture des premiers camps de concentration, et 1945, libération des camps. Il convient seulement de prendre en considération les évolutions liées à la guerre (passage en mars 1942 du contrôle du système concentrationnaire de l'IKL au WVHA).

La négation de l'homme inhérente à l'idéologie nazie doit conduire à en rechercher les fondements théoriques avant sa mise en pratique à partir de 1933. De même, il convient d'explorer la période postérieure à 1945 qui voit l'émergence d'un droit international (concept de crime contre l'humanité, crime de génocide) au service du « triomphe de l'homme » (procès de Nuremberg, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de décembre 1948).

Les limites géographiques sont clairement circonscrites par le thème du concours : l'Allemagne nazie et l'Europe sous occupation nazie.